Quentin Chassany

Avocat associé

Description

Avocat depuis 2011, Quentin Chassany assiste les porteurs de projet publics et privés de façon transversale sur les problématiques d'aménagement du territoire, tant en urbanisme qu'en contrats publics.

Il les accompagne en matière d'urbanisme réglementaire (PLU) et opérationnel (instruction et délivrance des autorisations d'urbanisme) ainsi que pour la réalisation d'opérations d'envergure. En contentieux, il intervient devant les juridictions administratives, civiles et pénales (infraction d'urbanisme).

Quentin Chassany intervient également auprès d'eux sur toutes les questions liées au droit de la commande publique et des contrats complexes. Son expérience lui permet d'appréhender l'ensemble des dimensions juridiques d'un projet : l'évaluation du besoin, l'identification de solutions innovantes, la sécurisation juridique, la mise en concurrence, la conclusion et l'exécution d'un contrat. Il dispose, par ailleurs, d'une pratique reconnue en gestion des services publics locaux et intervient en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage dans de nombreux domaines, notamment les services publics de l'eau, d'assainissement, balnéaire (ZMEL, plages).

Quentin Chassany anime régulièrement des formations en matière d'urbanisme et de commande publique auprès de sa clientèle (élus, agents).

Experiences

- Avocat Associé au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis novembre 2024
- Collaborateur (de 2016 à 2017) puis avocat associé au sein du cabinet BLC Avocats (de 2018 à 2024)
- Collaborateur au sein du cabinet Adamas (maintenant Adaltys) (de 2015 à 2016)
- Collaborateur au sein du cabinet Bird & Bird (de 2011 à 2015)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) – ERAGE (2011)
- Master II, droit public de l'économie et de la régulation, I.E.P. Strasbourg 2009
- L.L.M (équivalent Master II), droit européen des affaires, Université d'Amsterdam, 2008

Langues

· Français
· Anglais